

## **La Bretagne met en place un numéro vert pour les PME bretonnes**

Publié le 7 février 2019

Le 4 février, le gouvernement français et la région Bretagne ont annoncé la mise en place d'un numéro vert et d'une série de conférences pour renseigner les PME bretonnes sur les conséquences d'un éventuel Brexit dur. Actif depuis le 6 février, le numéro vert 0800.800.106 permettra aux PME d'obtenir « des réponses à leurs interrogations et de trouver un interlocuteur sur le sujet qui les concerne ». Selon le communiqué de presse, « elles pourront y faire part de leurs questions sur tous les aspects techniques et réglementaires liés à l'import-export avec le Royaume-Uni ». Des conférences seront également organisées dans différentes villes bretonnes, du 26 février au 8 mars, pour « revenir sur les fondamentaux du commerce international et leur application dans le cadre du Brexit ».

[>> Consulter les Nouvelles d'Outre-Manche](#)